

OFFICE OF THE
PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER



BUREAU DU
DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Budget supplémentaire des dépenses (A) 2012-2013

Original : Le 28 mai 2012
Mise à jour : Le 1^{er} juin 2012*

* Note 3 comprend une autre référence à l'engagement du gouvernement de renouveler le système de gestion des dépenses grâce à un meilleur alignement du budget et des prévisions budgétaires.

Points saillants

- Le Budget supplémentaire des dépenses (A) propose d'ajouter des autorisations budgétaires d'environ 2,1 milliards de dollars au plan des dépenses du gouvernement du Canada (gouvernement). Si on tient compte des révisions à la hausse de 0,2 milliard de dollars des dépenses budgétaires législatives prévues, on obtient une augmentation des autorisations budgétaires totales de 2,3 milliards de dollars.
 - Globalement, les autorisations budgétaires totales de 2012-2013 atteindraient environ 254 milliards de dollars, soit à peu près 1 % de plus que pour la même période l'an dernier.
 - Aucune des réductions de dépenses prévues dans le budget de 2012 ne figure ici.
- Dans cinq des tableaux en annexe, le Bureau du directeur parlementaire du budget (BDPB) :
 - indique les variations les plus grandes des autorisations dont il est fait état dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), par rapport aux autorisations totales accordées pendant l'exercice en cours (en dollars et en pourcentage);
 - met en lumière les variations les plus importantes des autorisations à ce jour, par rapport à l'exercice précédent (en dollars et en pourcentage);
 - présente l'évolution des autorisations par article courant (p. ex. dépenses en personnel) pour les cinq derniers exercices.
- Le BDPB voulait présenter aux parlementaires une mise à jour des autorisations budgétaires par activité de programme, mais moins que deux tiers des organisations fédérales ont répondu à ses demandes d'information.
- La base de données de suivi intégré a été mise à jour à partir des données du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2012-2013 : www.pbo-dpb.gc.ca.

Document préparé par Jason Jacques*

* Merci à Darren Roberts pour son aide à la rédaction de la présente note. Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Jason Jacques (jason.jacques@parl.gc.ca).

1. Contexte

La loi confie au directeur parlementaire du budget (DPB) le mandat de produire des travaux de recherche et d'analyse sur les prévisions budgétaires du gouvernement du Canada (gouvernement)¹. À cet égard, le BDPB étudie le budget des dépenses et signale les mesures budgétaires envisagées qui méritent d'être examinées de plus près, notamment :

- les modifications des crédits qui ont d'importantes répercussions sur le déficit ou l'excédent budgétaire;
- les augmentations de crédit substantielles en comparaison du statu quo.

2. Budget supplémentaire des dépenses (A)

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) propose d'ajouter des autorisations budgétaires d'environ 2,1 milliards de dollars au plan des dépenses du gouvernement. Si on tient compte des révisions à la hausse de 0,2 milliard de dollars des dépenses budgétaires législatives prévues, on obtient une augmentation des autorisations budgétaires totales de 2,3 milliards de dollars (figure 2-1).

Figure 2-1

Budget supplémentaire des dépenses (A) : autorisations budgétaires

En milliards de \$

Crédits votés	2,1
Dépenses législatives	0,2
Variation nette	2,3

Source : Budget supplémentaire des dépenses (A) 2012-2013.

Globalement, les modifications proposées dans le Budget supplémentaire des dépenses (A)

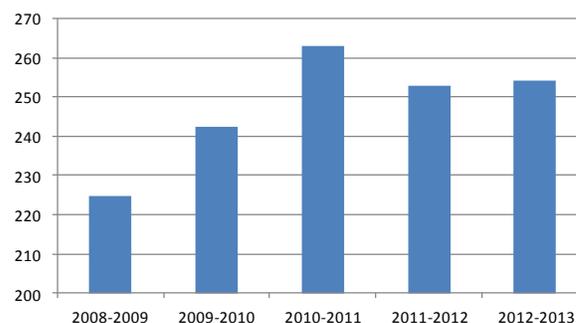
¹ <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-1/TexteComple.html?term=79.2>, consulté en mai 2012.

porteraient les autorisations budgétaires totales de 2012-2013 à environ 254 milliards de dollars (figure 2-2), soit à peu près 1 % de plus que pour la même période l'an dernier².

Figure 2-2

Autorisations budgétaires totales : Budgets principaux et supplémentaires (A) des dépenses

En milliards de \$



Sources : Budgets principaux et supplémentaires des dépenses de 2008-2009 à 2012-2013.

Le Budget supplémentaire des dépenses présenté ici ne tient pas compte des nouvelles dépenses ni des réductions prévues dans le budget de 2012. Cela, malgré l'engagement que le gouvernement a pris en 2007 de mieux faire correspondre le budget et les prévisions budgétaires dans le cadre du renouvellement du système de gestion des dépenses³. Malgré cet inconvénient, le BDPB a créé un cadre d'observation pour suivre l'application des réductions des dépenses prévues dans le budget de 2012, et il commencera à en faire rapport dans les prochains mois (encadré 2-1).

L'annexe présente deux tableaux qui résument les données principales du Budget supplémentaire des dépenses (A).

² Le budget de 2012 prévoyait également que les dépenses totales croîtraient d'environ 1 % d'une année sur l'autre. Bien qu'il y ait des différences dans les modalités comptables des prévisions budgétaires et du budget, les tendances de croissance globales semblent aller dans le même sens au fil du temps.

³ADDENDUM: <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20092010/sups/A/intro-fra.asp>, <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/402/fin/rep/rep02feb09-f.htm>. Consulté en mai 2012.

Le tableau 1 présente les principales variations des autorisations en dollars. Bien que près de 40 % de la valeur totale du Budget supplémentaire (A) des dépenses soit attribuable à une augmentation de 850 millions de dollars pour les indemnités de départ prévues dans les conventions collectives (figure 2-3), on remarque aussi des majorations appréciables pour les travaux de rénovation à la Cité parlementaire et pour des paiements de transfert.

Encadré 2-1

Observation de l'application des réductions de dépenses prévues dans le budget de 2012

Le budget de 2012 a annoncé un train de compressions des dépenses totalisant quelque 5,2 milliards de dollars. Ces compressions se composent à 70 % de gains d'efficacité et à 30 % de réductions. Vu cette composition, cet effort de restriction des dépenses se rapproche plus de l'initiative du Comité d'examen des dépenses pour 2005 que de l'Examen des programmes des années 1990.

Dans les deux mois écoulés depuis, le gouvernement a révélé peu de détails sur les programmes qui seraient touchés et les effets de ces réductions sur le niveau des services.

Pour pallier ce manque d'information, le BDPB a amorcé une stratégie en deux volets pour observer l'application de ces réductions et appuyer les travaux parlementaires.

D'abord, le BDPB a opté pour une approche qui part de la base en demandant des renseignements détaillés à chaque organisation touchée par le budget de 2012 et en rapprochant le total et la cible globale des économies (5,2 milliards de dollars sur une base continue; 1,1 milliard de dollars au titre des subventions et contributions, 1,8 milliard de dollars en personnel et 2,3 milliards de dollars en autres économies dans les opérations)⁴. Cela permettrait aux parlementaires d'évaluer le caractère raisonnable et le risque des initiatives d'économies proposées.

⁴ Voir au tableau 7 de l'annexe un sommaire de l'impact financier des réductions des dépenses prévues dans le budget de 2012.

Deuxièmement, le BDPB entend suivre aussi la démarche inverse et suivre l'évolution des dépenses par activité de programme pour faire ensuite une comparaison avec l'exercice précédent. Cela donnera aux parlementaires une idée de l'application réelle des réductions de dépenses.

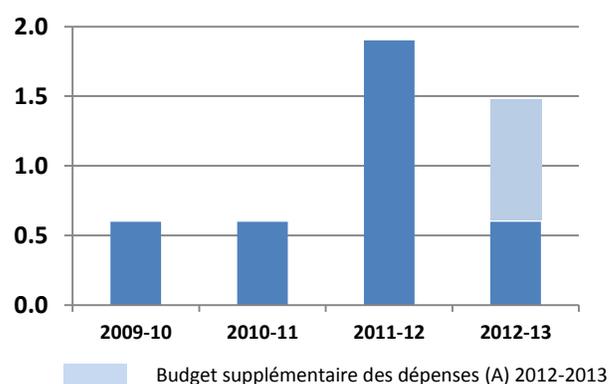
Sources : *Budget 2012*.
Demandes d'information 080 et 081 du DPB

Le tableau 2 présente les dix plus grandes variations des autorisations en pourcentage. Beaucoup de postes qui affichent la hausse la plus importante en dollars ont également l'augmentation la plus élevée en pourcentage (p. ex., les Paiements faits à Énergie atomique du Canada limitée, figure 2-4). Il y a toutefois d'autres postes où une progression marquée tient au remplacement du financement qui a pris fin pendant l'exercice précédent (p. ex., la Commission canadienne des grains) et à de nouveaux projets d'immobilisations (p. ex., la construction d'un centre de formation dans l'Arctique par Ressources naturelles Canada).

Figure 2-3

Besoins en matière de rémunération : autorisations totales

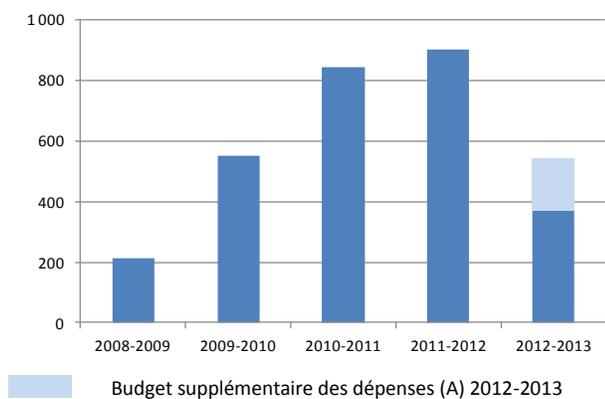
En millions de \$



Sources : *Budgets principaux et supplémentaires des dépenses* : 2011-2012 et 2012-2013. *Comptes publics du Canada* : 2009-2010 et 2010-2011.

Figure 2-4**Paiements à EACL : autorisations totales ***

En millions de \$



*Comprend des autorisations distinctes en 2011-2012 et 2012-2013 liées à la liquidation d'actifs d'EACL. SNC-Lavalin a acheté la Division des réacteurs CANDU à EACL; annonce faite en juin 2011.

Sources : *Budgets principaux et supplémentaires des dépenses* : 2011-2012 et 2012-2013. *Comptes publics du Canada* : 2009-2010 et 2010-2011.

3. Depuis le début de l'exercice

Dans l'ensemble, les rajustements proposés dans les autorisations de dépense présentés dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) ne modifient pas de façon appréciable le plan général des dépenses du gouvernement proposé dans le Budget principal des dépenses 2012-2013⁵.

(i) Variations les plus importantes en valeur

Le tableau 3 présente les 10 postes qui accusent la plus importante variation dans les autorisations proposées par rapport aux autorisations totales prévues en 2011-2012⁶.

Les variations les plus marquées découlent d'augmentations prévues par la loi dans des programmes de transfert majeurs (p. ex., Transfert

⁵http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/ME_2012_13_FR.pdf. Consulté en mai 2012.

⁶ La variation en valeur est le niveau proposé des dépenses annuelles dans le Budget principal 2012-2013 et le Budget supplémentaire moins les autorisations de dépenses accordées pendant l'exercice précédent (2011-2012; Budgets principal et supplémentaires des dépenses).

canadien en matière de santé, Sécurité de la vieillesse). Cette croissance est compensée par la disparition prévue de subventions et de contributions liées au Plan d'action économique (p. ex., Ressources naturelles Canada, figure 3-1) et les réductions imposées à la Défense nationale.

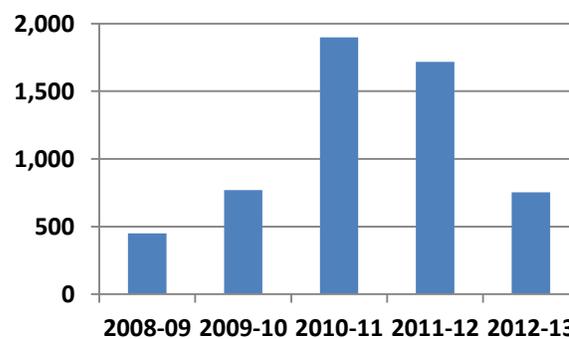
(ii) Variations les plus importantes en pourcentage

Le tableau 3 présente les 10 variations de crédits les plus fortes en pourcentage par rapport aux autorisations de dépenses totales de 2011-2012⁷.

Les deux postes qui affichent le plus fort pourcentage de hausse des autorisations concernent les Paiements de péréquation supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse et les Paiements de péréquation compensatoires supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse. Les deux postes découlent d'accords conclus en 2005 sur la prise en compte des revenus tirés des produits énergétiques extracôtiers et d'actualisations de 2007.

Figure 3-1**Ressources naturelles Canada : autorisations votées pour les subventions et contributions**

En millions de dollars



Sources : *Budgets principaux et supplémentaires des dépenses* : 2011-2012 et 2012-2013. *Comptes publics du Canada* : 2009-2010 et 2010-2011.

⁷ Le taux de croissance est le niveau proposé des dépenses annuelles dans le Budget principal des dépenses 2012-2013 divisé par le total des autorisations de dépenses de l'exercice précédent.

(iii) Dépenses en personnel et en capital⁸

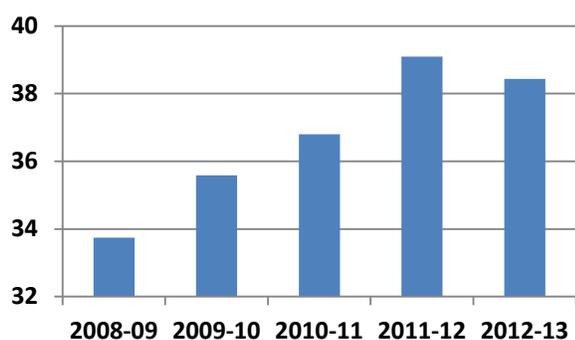
Le tableau 5 présente les dépenses par article courant qui figurent dans le Budget principal des dépenses 2012-2013 et le Budget supplémentaire, comparées aux autorisations totales accordées en 2011-2012.

Les rajustements proposés dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) ajouteraient aux dépenses en personnel 932 millions de dollars. Comme on l'a déjà vu, la majeure partie de cette augmentation est attribuable au montant estimatif des indemnités de départ accumulées (850 millions de dollars).

L'augmentation proposée porterait les dépenses en personnel globales à 38,4 milliards de dollars en 2012-2013, ce qui est d'environ 700 millions de dollars inférieur aux autorisations totales de 2011-2012, soit quelque 2 % (figure 3-2).

Figure 3-2
Dépenses en personnel

En milliards de \$



Sources : Budgets principaux et supplémentaires des dépenses : 2011-2012 et 2012-2013.

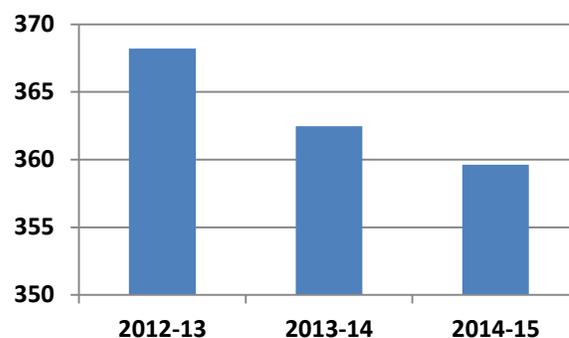
La croissance des dépenses en personnel devrait être limitée, étant donné qu'on prévoit une diminution de 8 600 équivalents temps plein,

⁸ Bien que le Budget supplémentaire des dépenses donne la liste de toutes les variations brutes des articles courants, les déductions aux autorisations ne sont pas classées par catégories. Les estimations des dépenses pourraient donc être plus faibles selon la répartition de ces déductions.

d'après le Rapport sur les plans et les priorités du gouvernement (figure 3-3). Comme on l'a souligné dans une note antérieure du BDPB, cette diminution est probablement liée à des efforts qui ont déjà été faits pour restreindre les dépenses et qui se sont concrétisés dans les budgets de 2010 et de 2011⁹. L'élimination de 19 200 postes par le budget de 2012 ne fera que réduire l'emploi davantage.

Figure 3-3
Prévision de l'emploi à moyen terme au gouvernement

En milliers d'ETP



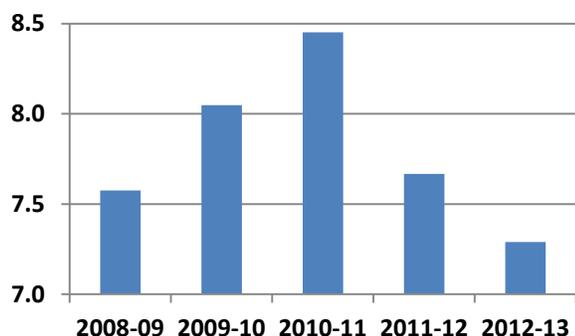
Source : Rapports sur les plans et les priorités 2012-2013

Les rajustements proposés dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) ajouteraient environ 56 millions de dollars aux dépenses en capital, ce qui réduit légèrement la diminution de 5 % des dépenses prévue dans le Budget principal des dépenses. Comme on l'a déjà signalé, la diminution d'une année sur l'autre tient principalement à la baisse des autorisations d'immobilisations à la Défense nationale. Il a été annoncé dans le budget de 2012 que les dépenses prévues pour les immobilisations en matière de défense seraient échelonnées sur une plus longue période (figure 3-4).

⁹ http://www.parl.gc.ca/pbo-dpb/documents/Expenditure_Monitor_2011Q3_FR.pdf. Consulté en mai 2012

Figure 3-4**Dépenses en terrains, machines et matériel**

En milliards de \$



Sources : Budgets principaux et supplémentaires des dépenses : de 2008-2009 à 2012-2013.

Nota : Les dépenses en capital représentent la somme de deux articles courants : Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages et Acquisition de machines et de matériel. Les données de 2011-2012 et de 2012-2013 contiennent les nouveaux crédits pour le report de dépenses en capital.

(iv) Dépenses par activité de programme

L'an dernier, le BDPB a demandé au gouvernement, qui a accepté, de commencer à communiquer les détails des rajustements apportés dans les Budgets supplémentaires des dépenses en les présentant par activité de programme¹⁰. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a également commencé à consigner cette information dans le processus de production des Budgets supplémentaires des dépenses.

Malgré cela, moins que deux tiers des organisations des organisations qui demandent des fonds dans le Budget supplémentaire des dépenses ont honoré leur engagement initial (tableau 6). Par conséquent, le BDPB est incapable de fournir aux parlementaires une évaluation des modifications proposées dans les dépenses par activités de programme et résultats stratégiques.

4. Conclusion

Les parlementaires souhaiteront peut-être demander des renseignements plus détaillés sur les postes du plan des dépenses du gouvernement qui subissent les plus grandes variations en valeur ou en pourcentage. Les députés voudraient peut-être songer également à demander directement au gouvernement l'information par activité de programme.

Les députés pourraient envisager de donner des ordres au Secrétariat du Conseil du Trésor au sujet de la présentation des mesures du budget de 2012 dans les Budgets supplémentaires des dépenses qui suivront. Ce qui revêtirait un intérêt particulier, c'est la façon d'indiquer clairement les réductions prévues dans le budget de 2012. L'approche que le gouvernement a retenue pour le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2006-2007 pourrait être un point de départ utile¹¹.

¹⁰ http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/InformationRequests/Requests/IR0046_PAA_Temple_Aug_4_FR.pdf. Consulté en mai 2012.

¹¹ http://www.collectionscanada.gc.ca/webarchives/20071207074634/http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20062007/sups/a/pub/me-001_f.pdf. (p. 74) Consulté en mai 2012.

ANNEXE

Tableau 1. Principales variations des autorisations en \$: Budg. suppl. dépenses (A) - Cumul de l'année¹			
Organisation	Autorisations	Δ (milliers \$)	Explication - Budget des dépenses
Secrétariat du Conseil du Trésor	Besoins en matière de rémunération	850 000	<i>Versement des indemnités de départ accumulées</i>
Travaux publics et Services gouvernementaux	Dépenses en capital	208 113	<i>Rénovation des édifices de la Cité parlementaire</i>
Ressources naturelles Canada	Paiements à EACL pour dépenses de fonctionnement	166 200	<i>Besoins de fonctionnement et aide à la transition du personnel</i>
Agence canadienne de développement international	Subventions et contributions	161 632	<i>Mise en œuvre de l'Accord de Copenhague - Besoins d'adaptation et d'atténuation</i>
Affaires autochtones	Subventions et contributions	156 471	<i>Règlement des revendications particulières; autres paiements de transfert</i>
Agriculture et Agroalimentaire	Aide en cas de catastrophe agricole (S)²	110 800	<i>Prévision rajustée pour les autorisations législatives</i>
Transports	Paiements à VIA Rail	89 500	<i>Fonds pour les obligations en matière de pension; immobilisations</i>
Ressources naturelles Canada	Subventions et contributions	-80 358	<i>Fonds pour la mise en œuvre de l'Initiative de la région de Port Hope</i>
Ressources naturelles Canada	Dépenses de fonctionnement	79 295	<i>En raison du report des fonds destinés au Fonds pour l'énergie propre</i>
Industrie	Subventions et contributions	49 419	<i>Contributions dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense; divers</i>

1. Toutes les autorisations du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2012-2013 avec autorisations totales de plus de 5 millions de dollars dans le document Budget principal des dépenses; sauf les postes non budgétaires.

2. S = autorisations législatives, soit un crédit dont les dépenses sont déjà autorisées par le Parlement aux termes d'une loi distincte.

Tableau 2. Principales variations des autorisations en % : Budg. suppl. des dépenses - Cumul de l'année ¹

Organisation	Autorisations	Δ % ²	Explication - Budget des dépenses
Commission canadienne des grains	Dépenses de programme	555%	<i>Remplacement du financement de base du budget de 2010, expiré en 2011-2012</i>
Ressources naturelles	Paiements à EACL pour le fonctionnement	163%	<i>Besoins de fonctionnement et aide à la transition du personnel</i>
Ressources naturelles	Dépenses en capital	143%	<i>Construction du Centre de formation des Forces canadiennes dans l'Arctique</i>
Secrétariat du Conseil du Trésor	Besoins en matière de rémunération	142%	<i>Versement des indemnités de départ accumulées</i>
Agence canadienne d'évaluation environnementale	Dépenses de programme	83%	<i>Modernisation du processus d'examen des grands projets de ressources</i>
Agence canadienne d'inspection des aliments	Dépenses en capital	80%	<i>Plan d'action pour assurer la sécurité des produits alimentaires et de consommation; information en matière de traçabilité</i>
Travaux publics et Services gouvernementaux	Dépenses en capital	72%	<i>Rénovation des édifices de la Cité parlementaire</i>
Transports	Paiements à Via Rail	29%	<i>Fonds pour les obligations en matière de pension; immobilisations</i>
Environnement	Subventions et contributions	21%	<i>Mise en œuvre de l'Accord de Copenhague - Besoins d'adaptation et d'atténuation</i>
Finances	Dépenses de fonctionnement	13%	<i>Programmes de publicité du gouvernement</i>

1. Toutes les autorisations du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2012-2013 avec autorisations totales de plus de 5 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses; sauf les postes non budgétaires.

2. Le taux de croissance est la modification proposée des autorisations du Budget supplémentaire des dépenses (B) divisée par les autorisations de dépenses totales accordées pendant l'exercice en cours.

Tableau 3. Principales variations des autorisations en \$: autorisations totales en 2012-2013 par rapport à 2011-2012¹				
Organisation	Autorisations	Δ (milliers \$)	Explication - Budget des dépenses	
Ressources humaines et Développement des compétences	Sécurité de la vieillesse (S)²	1 822 427	Augmentation des taux moyens des prestations et du nombre de prestataires	6%
Finances	Transfert canadien en santé (S)	1 617 112	Augmentation prévue par la loi	6%
Défense nationale	Dépenses de fonctionnement	-1 532 392	Réductions de l'examen des dépenses; création du Centre de la sécurité des communications comme organisme distinct; transfert à Services partagés Canada	-10%
Ressources naturelles	Subventions et contributions	-964 569	Expiration du Programme d'écologisation des pâtes et papiers et d'autres programmes de paiements de transfert.	-56%
Bureau de l'infrastructure du Canada	Contributions	-910 996	Diminution du Fonds pour l'infrastructure verte; Financement de base pour les provinces et les territoires	-15%
Finances	Péréquation (S)	763 933	Augmentation prévue par la loi	5%
Gendarmerie royale du Canada	Dépenses de fonctionnement	-481 149	Date des nouveaux accords sur les services de police avec les provinces et les territoires; transfert à Services partagés Canada	-21%
Transports	Subventions et contributions	480 596	Augmentation des dépenses prévues pour le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	67%
Finances	Intérêt sur la dette publique³ (S)	469 000	Augmentation de l'encours de la dette	2%
Défense nationale	Dépenses en capital	-426 200	Rajustement du calendrier d'acquisitions majeures	-9%

1. Toutes les autorisations du Budget principal des dépenses de 2012-2013 avec autorisations totales de plus de 100 millions de \$ en 2011-2012 ou 2012-2013; sauf les postes non budgétaires.

2. S = autorisations législatives, soit un crédit dont les dépenses sont déjà autorisées par le Parlement aux termes d'une loi distincte.

3. Ce poste allie deux autorisations : intérêts sur la dette non échue et autres frais d'intérêt.

Tableau 4. Principales variations des autorisations en % : autorisations totales en 2012-2013 par rapport à 2011-2012¹

Organisation	Autorisations	Δ % ²	Explication - Budget des dépenses	2012-2013 (milliers \$)
Finances	Paiement de péréquation supplémentaire à la Nouvelle-Écosse (S) ³	1711%	<i>L'Accord de 2005 et la formule de péréquation de 2007 garantissent qu'il n'y aura pas de réduction des paiements de péréquation</i>	325 779
Finances	Paiement de péréquation compensatoire supplémentaire – Nouvelle-Écosse (S)	333%	<i>L'Accord de 2005 garantit qu'il n'y aura pas de réduction des paiements de péréquation à cause des revenus tirés des ressources extracôticières</i>	146 059
Industrie	Subvention à Génome Canada (S)	102%	<i>Aucune</i>	49 500
Agence du revenu du Canada	Paiements aux provinces - Loi sur le droit à l'exportation de produits de bois d'oeuvre (S)	100%	<i>Aucune</i>	280 000
Bibliothèque et Archives du Canada	Dépenses en capital	87%	<i>Nouvelle installation pour l'entreposage de collections avec rayonnages à haute densité</i>	19 353
Industrie	Contributions dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir (S)	-78%	<i>Élimination prévue du Programme d'action économique</i>	52 460
Société des ponts fédéraux Limitée	Dépenses de programme	-77%	<i>Modification des dépenses prévues pour le remplacement du pont du chenal nord</i>	14 983
Directeur général des élections	Dépenses d'élections (S)	-71%	<i>Dépenses plus élevées à cause de la 41^e élection générale de 2011</i>	94 362
Musée canadien des droits de la personne	Paiements au Musée canadien des droits de la personne	-68%	<i>Achèvement de la construction</i>	10 000
Transports	Subventions et contributions	67%	<i>Augmentation des dépenses prévues pour le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers</i>	1 201 818

1. Toutes les autorisations du Budget principal des dépenses de 2012-2013 avec autorisations totales de plus de 10 millions de \$ en 2011-2012 ou 2012-2013; sauf les postes non budgétaires.
2. Le taux de croissance est le niveau proposé des dépenses annuelles dans les Budgets principal et supplémentaires des dépenses de 2012-2013 divisé par les autorisations de dépenses accordées pendant l'exercice précédent.
3. S = autorisations législatives, soit un crédit dont les dépenses sont déjà autorisées par le Parlement aux termes d'une loi distincte.

Tableau 5. Comparaison des articles courants :
Autorisations totales (en milliers \$) (de 2009-2010 à 2012-2013) ¹

Article courant	<u>2009-2010</u>	<u>2010-2011</u>	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>	a/a Δ %
Personnel	35 589 778	36 801 189	39 093 807	38 438 048	-2%
Transports et communications	3 584 874	3 514 314	3 531 689	3 268 990	-7%
Information	475 166	415 537	387 926	312 505	-19%
Services professionnels et spéciaux	9 721 237	10 406 553	10 796 248	9 964 509	-8%
Locations	2 769 230	2 730 785	2 706 569	2 542 332	-6%
Achat de services de réparation et d'entretien	3 918 384	4 038 740	3 841 288	3 509 846	-9%
Services publics, fournitures et approvisionnements	4 045 190	3 902 555	3 441 137	2 926 824	-15%
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	1 607 560	2 149 811	1 424 493	1 409 172	-1%
Acquisition de machines et de matériel	6 439 950	6 302 066	6 000 569	5 280 796	-12%
Paiements de transfert	128 509 946	142 487 111	138 141 328	136 750 850	-1%
Service de la dette publique	30 659 000	28 432 000	28 393 087	28 862 000	2%
Autres subventions et paiements	13 923 069	14 933 715	11 922 273	11 193 476	-6%

1. Les chiffres de 2009-2010 et de 2011-2012 reflètent toutes les autorisations adoptées pour l'année (Budgets principal et supplémentaires).

Tableau 6 : Réponses à la demande d'information pour données par activité de programme

Organisation	Réponse (O/N)
Affaires autochtones	O
Agriculture et Agroalimentaire	O
Agence des services frontaliers du Canada	O
Conseil des arts du Canada	N
Agence canadienne d'évaluation environnementale	N
Agence canadienne d'inspection des aliments	O
Commission canadienne des grains	O
Patrimoine canadien	N
Instituts de recherche en santé du Canada	N
Agence canadienne de développement international	O
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	O
Agence spatiale canadienne	N
Directeur général des élections	N
Citoyenneté et Immigration	O
Environnement	N
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	N
Finances	O
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	N
Pêches et Océans	O
Affaires étrangères	O
Santé	O
Ressources humaines et Développement des compétences	O
Industrie	O
Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée	O
Bibliothèque et Archives	O
Commission de la capitale nationale	O
Défense nationale	O
Ressources naturelles	O
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	N
Bureau de la coordonnatrice, Condition féminine	N
Parcs Canada	N
Bureau du Conseil privé	O
Sécurité publique et Protection civile	O
Travaux publics et Services gouvernementaux	N
Gendarmerie royale du Canada	N
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	O
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	O
Services partagés	N
Conseil de recherches en sciences humaines	N
Conseil canadien des normes	N
Transports	O
Secrétariat du Conseil du Trésor	O
VIA Rail	O

Tableau 7. Budget de 2012 : Réductions prévues dans les dépenses de programmes directes (en millions de \$)¹

	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	Total sur 5 ans
Paiements de transfert²	0	-411	-803	-1 073	-1 072	-1 072	-4 431
Amortissement des immobilisations	0	0	0	-1	-1	-1	-3
Dépenses de fonctionnement (salaires)³	0	-336	-865	-1 746	-1 758	-1 769	-6 474
Dépenses de fonctionnement (divers)	0	-725	-1 393	-2 323	-2 345	-2 378	-9 164
Protocole : <i>Réaménagement des effectifs</i>	900	-290	-420	-190	0	0	0
<i>Dépenses de programmes directes (milliards de \$)⁴</i>	118,5	116,5	114,7	113,7	113,0	115,1	691,5

1. Finances et le Secrétariat du Conseil du Trésor ont fourni les données.

2. Ne comprend pas les transferts majeurs à d'autres ordres de gouvernement ni les transferts majeurs aux particuliers.

3. Comprend les réductions prévues en matière d'effectifs et les réductions qui en découlent pour les régimes d'avantages sociaux.

4. Budget 2012.

Économies par catégorie

